



BOSSIER
Mutation Administratifs 2012

DOSSIER à REMPLIR en CAPITALES

Académie de : LILLE

Corps :

Nom : Prénom :

Nom de naissance : Date de naissance :
(Si différent)

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel. : Portable :

E-mail :

(Remplir obligatoirement tous les items)

MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE

SAENES ADAENES ADJAENES

AFFECTATION à TITRE DEFINITIF 2011/2012

Nom de l'établissement :

.....
.....

AFFECTATION à TITRE PROVISOIRE 2011/2012

Vous avez déposé un dossier au titre de la loi sur le Handicap

Dossier à remplir en capitales et à retourner avec les pièces justificatives à :
CGT Éduc'Action 59-62, Bourse du Travail CGT,
Rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59042 LILLE CEDEX
Tel : 03 20 52 27 91 ; Fax : 03 20 52 76 92 ; e-mail : acad@cgteduc-lille.org

Cadre réservé aux élus

.....
.....

ATTENTION

Les demandes de mutation des **SAENES et ADAENES** seront examinées les des Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN), au mois de mars.

Les **ADJAENES** doivent se pré-inscrire sur AMIA (nombre de vœux limité à 3 académies). En fonctions des possibilités d'accueil, leurs demandes sont examinées en Commission Paritaire Académique (CAPA), après la confirmation de leur inscription.

Vous devez prendre contact avec les élus paritaires CGT Educ'Action compétents pour défendre votre dossier, **dès la saisie de vos vœux sur AMIA.**

Ils vous préviendront du résultat vous concernant à l'issue de la réunion de la commission paritaire administrative.

SITUATION ADMINISTRATIVE

Position

Activité Congé formation Congé longue maladie
Service National Congé maternité Disponibilité
Stage de reconversion Congé parental Autres :.....
Détachement Congé longue durée

Si fonctionnaire titulaire hors Education Nationale :

Préciser ministère, corps ou service :

Académie d'exercice :

Service dans l'éducation Nationale :

TITULAIRES : Date de titularisation :

Ancienneté dans l'affectation définitive (y compris 2011/ 2012) :

SITUATION DE FAMILLE AU 1^{er} SEPTEMBRE 2011

Situation

Célibataire Marié -e- ou Pacsé -e- Concubinage avec enfants

Nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans au 1^{er} septembre 2012

Enfant à naître : *certificat de grossesse ou reconnaissance anticipée au 01/01/12*

Coordonnées de votre conjoint - e-

Nom : Prénom :
Nom de naissance :

Adresse (si différente de la vôtre) :.....
.....
.....

Code Postal Commune :

Profession : En activité OUI NON

Stagiaire EN Stagiaire Fonction Publique

ANNEE(S) DE SEPARATION au 1^{er} septembre 2012

Année	Votre académie d'exercice	Académie d'installation du conjoint
2011-2012		
2010-2011		
2009-2010		

Dans quel cadre faites-vous votre demande :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Rapprochement de conjoints | <input type="checkbox"/> Mutations conditionnelles |
| <input type="checkbox"/> Travailleur handicapé | <input type="checkbox"/> Mesure de carte scolaire
(ou comptable) |
| <input type="checkbox"/> Réorientation professionnelle | <input type="checkbox"/> Convenances personnelles |

VOS VŒUX et VOS BAREMES
Mouvement INTER-ACADEMIQUE

SAENES et ADAENES



6 vœux maximum

ADJAENES



3 vœux maximum
(académies seulement)

RANG	ACADEMIE ou POSTE PRECIS ou PRP	BAREME	
			Elus
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Demandez vous un PAC ou PRP ?

CADRE RESERVE AUX ELUS

Barèmes retenus

Vœu(x) n°.....

Vœu(x) n°.....

Vœu(x) n°.....

Remarques :

CALCUL de votre BAREME

Je souhaite adhérer

Je ne suis pas adhérent-e

Je suis déjà adhérent-e

	Nb de points	(observations)	Votre calcul	Elus
A. Ancienneté				
Ancienneté Générale de Service	1 point / an	Maximum		
Dans le poste	10 points/an	A partir de 3 ans dans le poste, maximum 70 points		
Dans le corps	5 points / an	Maximum 70 points		
B. Affectation à caractère prioritaire (ZEP, RAR, CLAIR)				
Pour 5 ans d'exercice continu et effectif dans le même établissement	50 points			
C. Situation familiale et personnelle				
C.1 Rapprochement de conjoints				
<i>Mariés ou pacsés, justifiant d'une séparation effective au 1^{er} janvier 2012</i>				
C1.1. Années de séparation				
1 an	40 points			
2 ans et +	60 points			
C1.2 Enfants à charge de moins de 18 ans au 1^{er}/09/2012				
<i>Les enfants à naître ne sont pas pris en compte</i>				
<i>Pas de bonification supplémentaire si enfant handicapé ou parent isolé</i>				
Par enfant	10 points			
C2. Réintégration après disponibilité de droit pour suivre le conjoint				
C2.1 Ancienneté dans le poste précédent				
<i>prise en compte en cas de rapprochement de conjoint</i>				
C2.2 Sur vœu « toute possibilité d'accueil- fonctions indifférentes – logement indifférent » :				
1 an	20 points			
2 ans	40 points			
3 ans et +	60 points			
C2.3 Enfants à charge de moins de 18 ans				
Par enfant	10 points			
C3. Réintégration après congé parental				
C3.1 Ancienneté dans le poste				
<i>Prise en compte</i>				
C3.2 Si votre domicile n'est plus dans votre académie d'origine				
1 an	40 points			
2 ans et +	60 points			
C3.3 En cas de rapprochement de conjoint				
Par enfant	10 points	Agé(s) de moins de 18 ans au 1 ^{er} septembre 2012		
Nombre de pièces justificatives <input type="checkbox"/>		TOTAL		